

Titre de la thèse : « Analyse géopolitique des stratégies territoriales pour l'autodétermination des Premières Nations au Canada : le cas des réserves urbaines à Saskatoon et Winnipeg »

Nom de l'université : Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Directrice de thèse : Frédérick DOUZET

Co-directeur de thèse : Peter KULCHYSKI

Discipline : Géographie spécialité Géopolitique

Date de soutenance : 30 novembre 2020

La thèse s'interroge sur les formes que prend la présence des gouvernements autochtones (les Premières Nations) dans les villes canadiennes à travers l'étude de la création et du développement de réserves indiennes urbaines. Il s'agit de comprendre comment les réserves urbaines reconfigurent les relations intergouvernementales des Premières Nations à toutes les échelles à travers la redéfinition de leurs rôles et de leur place dans la ville.

Le Chapitre 1 montre que les réserves urbaines s'inscrivent dans une stratégie des gouvernements des Premières Nations visant à renforcer leur souveraineté au sein du système fédéral canadien via une recherche d'autosuffisance économique. Les procédés de dépossession territoriale, l'imposition de modes de gouvernance et la mise en œuvre de politique combinant ségrégation et assimilation réduisent l'autodétermination des Premières Nations au sein du système fédéral. La lente résolution des revendications territoriales des Premières Nations à partir des années 1980 offre de nouvelles ressources territoriales, financières et légales aux gouvernements autochtones pour rompre l'isolement matériel et symbolique des réserves en partant à la reconquête du territoire de la ville et de ses opportunités économiques. Le chapitre conclut sur les enjeux des réserves urbaines sur le plan économique, politique et géographique et sur les rivalités de pouvoir qu'elles provoquent entre gouvernements autochtones et non-autochtones.

Le Chapitre 2 étudie l'une des toutes premières réserves urbaines du pays : la réserve de la Nation Crie de Muskeg Lake à Saskatoon (Saskatchewan). Cette réserve urbaine mobilisa quatre niveaux de gouvernement et déboucha sur la création d'une relation intergouvernementale positive entre la Première Nation et la municipalité. J'analyse ensuite les pratiques d'aménagement du territoire de la réserve urbaine et de gestion des revenus issus des activités économiques que la Première Nation y a implantées. Je démontre que Muskeg Lake mit en place une stratégie de développement économique complexe, avec pour objectif de maximiser les revenus pour la Première Nation tout en préservant sa souveraineté et en respectant l'accord municipal conclu avec la ville de Saskatoon.

Le Chapitre 3 étudie la réserve urbaine de la Première Nation de Long Plain à Winnipeg, la capitale du Manitoba. La situation socio-économique et politique de Long Plain amena son *leadership* à formuler une stratégie de développement économique fondée sur l'extension territoriale en milieu urbain. J'étudie ensuite la création de la réserve de Winnipeg, impliquant des négociations de la Première Nation avec le gouvernement fédéral, provincial et municipal. Ces négociations s'inscrivent dans un rapport de force à l'avantage de la municipalité, permettant à la ville de Winnipeg de conserver le contrôle sur le territoire de Long Plain, limitant ainsi la capacité à agir du gouvernement autochtone. La relation entre la municipalité et la Première Nation conduit à un encadrement strict de l'exercice de la souveraineté de Long Plain au niveau local, prenant sa source dans une représentation des gouvernements autochtones comme de « mauvais aménageurs ». Dans le même temps, le succès de la stratégie économique urbaine de Long Plain et ses efforts parallèles pour la réduction de l'ingérence du gouvernement fédéral dans la gestion des terres produisent un accroissement global de la souveraineté de la Première Nation.

Le Chapitre 4 étudie le projet de réserve urbaine des sept Premières Nations du Traité n°1 sur l'ancienne caserne militaire des Kapyong Barracks à Winnipeg et les deux conflits qu'il a provoqués. Les projets d'appropriation territoriale formulés par le gouvernement fédéral d'une part et les Premières Nations d'autre part eurent pour enjeu central la légitimité de la revendication territoriale autochtone en milieu urbain. La validation *in fine* de la légitimité de la revendication autochtone sur les Kapyong Barracks constitua une remise en cause du mythe de la ville coloniale et une reconnaissance du droit à la ville des Premières Nations. J'analyse ensuite les rivalités inter-Premières Nations, mobilisant des discours antagonistes sur la nation autochtone pour justifier leurs différents projets d'appropriation territoriale. Une fois le conflit inter-Premières Nations résolu, le projet de réserve urbaine sur les Kapyong Barracks constitua le point de départ d'une coopération intergouvernementale autochtone. La collaboration économique entre Premières Nations conduisit à un projet politique plus large : la constitution d'un gouvernement du Traité n°1, permettant aux Premières Nations d'affirmer une présence politique collective dans la ville.

Les trois cas d'études mettent en lumière les motivations communes à l'origine des réserves urbaines. Avec ces nouvelles réserves, les Premières Nations mettent en place une stratégie urbaine de développement économique pour accroître leur indépendance vis-à-vis du gouvernement fédéral. En fonction du contexte local et des caractéristiques du projet, des dynamiques intergouvernementales différentes peuvent voir le jour. La création de réserves urbaines peut donner lieu soit à des relations conflictuelles entre gouvernements, fondées sur des rivalités de pouvoir pour le contrôle du territoire de la ville, soit à des dynamiques de coopération fondées sur une représentation de la réserve urbaine comme mutuellement bénéfique. Ces dynamiques de rivalités et de coopération peuvent impliquer différents types d'acteurs : inter-Premières Nations, fédéral-Première Nation ou encore municipal-Première Nation.

L'analyse multiscalaire des stratégies territoriales urbaines des Premières Nations montre que les rapports de force entre Premières Nations et municipalités peuvent conduire à un strict encadrement de la souveraineté des gouvernements autochtones au niveau local ; mais que cette restriction de la souveraineté autochtone sur les réserves urbaines est un prérequis pour que les Premières Nations puissent mettre en œuvre une stratégie de développement économique plus large. Cette stratégie de développement urbain renforce l'autosuffisance économique des gouvernements autochtones et, *in fine*, accroît leur capacité à exercer le droit qu'elles revendiquent à l'autodétermination.

Signature des directeurs de thèse :

Frédéric DOUZET



Peter KULCHYSKI



Bezunesh Tamru
Directrice de l'ED
Sciences Sociales